

Halte aux contrôles de nos vies !

Pas d'cadeaux pour la CAF !...

Aujourd'hui, dans chaque antenne CAF, un panneau d'affichage dresse une liste de condamnations exemplaires en cas de fraude ou de simple contestation (amendes, peine de prison, etc.). Les plans d'austérité ont promis la baisse du coût de l'aide sociale et nous ont déclarés responsables de la crise. Au nom d'une "meilleure gestion de l'argent public", les institutions mènent campagne contre la "fraude sociale": tout allocataire est présumé coupable et donc contraint d'accepter n'importe quel contrôle. La vie au quotidien devient un vrai casse-tête pour tous ceux qui doivent faire face chaque jour à l'État pour obtenir ses maigres allocations de survie.

Concrètement, ce contrôle social hautement intensifié prend de plus en plus la forme d'un examen de notre « train de vie ». Dispositif répressif parmi d'autres, le contrôle domiciliaire est exemplaire de ce qui se trame contre nous de l'autre côté du guichet : la situation familiale (célibat ou vie commune, divorce ou séparation, enfants...) et tous types de ressources sont passés au crible. La CAF scrute au plus près la solidarité familiale, associative voire amicale dont pourraient bénéficier les allocataires.

N. est mère célibataire, vit avec ses deux jeunes enfants en Lozère depuis juillet 2014 et attend un troisième enfant. Mais aujourd'hui pour la CAF sa « *situation familiale* » représente un « *risque* ». N. devient une « *cible* » pour un « *contrôle isolement* ». C'est-à-dire ? Voilà l'histoire :

Le 24 juin 2015, lors d'un premier contrôle domiciliaire annoncé par courrier, N. doit fournir ses relevés de compte depuis 2013. Pendant 1h30 un contrôleur épiluche ses comptes et autres multiples papiers, notant les versements ponctuels de la famille pour les cadeaux des enfants.

Le 7 août, N. apprend par téléphone que son dossier présente des « anomalies » et qu'elle devra recevoir à nouveau le contrôleur pour un « face à face » à ce sujet le 3 septembre.

Ce 3 septembre, le contrôleur essaie de faire admettre à N. que ces versements de la famille sont des « *aides financières* » qui auraient du être déclarées, comme des pensions alimentaires.

Car étrangement, les sommes reçues pour cadeaux sont... :

- « *régulières* » note le contrôleur...

-« *tout comme les dates d'anniversaire et Noël !!* » s'étonne N.

Étrangement encore, N. est enceinte...mais n'a pas :

- « *de vie maritale* » remarque avec pertinence le contrôleur...

Comment dire ? :

-« *C'est qu'il ne suffit que d'un rapport sexuel pour tomber enceinte...* » explique N. embarrassée.

Devant cette vérité implacable, le contrôleur s'énerve et part en déclarant:

-« *vous ne vous en sortirez pas comme ça* ».

En effet, le « rapport d'enquête » du contrôleur n'a pas tardé à tomber suite à ce deuxième contrôle expéditif et tendu qui aura duré à peine 20 minutes. Comme il n'existe pas de case « mauvaises mœurs », la situation familiale de N. y est définie comme « non déterminable », et le rapport dans son ensemble présente de nombreuses contradictions que N. ne s'explique pas. Elle ne s'explique pas non plus le courrier qui arrive très peu de temps après et qui l'avertit qu'elle doit à la CAF la maudite somme de... 3147,44 euros ! Cette somme a commencé de lui être retenue sur le RSA dont le montant est, lui aussi, diminué sans aucune explication. Ainsi, pour opérer les restrictions de budget, c'est tout bonnement l'argent envoyé par la famille pour les cadeaux des gamins qui est récupéré par la CAF.

Nous sommes des millions comme N. à devoir nous serrer la ceinture, à faire des pirouettes pour payer les factures, la bouffe et les transports. Les loyers sont chers et il est très dur de les payer même avec l'allocation logement. Tout le monde sait, y compris la CAF, qu'il est presque impossible de survivre avec le montant du RSA.

Face à cette politique agressive de culpabilisation et d'isolement nous devons rester solidaires. Par les luttes collectives nous pouvons reprendre l'offensive contre l'austérité, l'appauvrissement et l'exploitation.

PERMANENCES EXPLOITÉS-ÉNERVÉS

Tous les deuxièmes vendredis du mois à 19h à la Rétive (42, rue du faubourg d'Auvergne, Alès)

Contact mail : exploitesenerves@riseup.net – Site : <http://exploitesenerves.noblogs.org>

